

CARTERET (Barneville-Carteret)

Sommaire

Identité, Toponymie	page 1	Pôle nautique	page 14...
Un peu d'histoire ... à savoir	page 2...	Station de Sauvetage	page 15...
Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire	page 5...	Phare	page 15...
Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :		Sémaphore	page 16...
Eglise Saint Germain de Scot	page 7...	Sentier des douaniers	page 17...
Eglise Saint Louis	page 8...	Corps de garde & Batterie d'Hennemont	page 17...
Vieille Eglise	page 9...	« Roche Biard »	page 18
Manoir de Carteret	page 10...	La Potinière (plage & restaurant)	page 18 & 19...
Mairie	page 11...	Cours d'eau, Ponts, Moulins à eau	page 19...
Ancienne gare	page 11...	Lavoirs, Fontaines, Sources Etangs	page 19...
Cap de Carteret	page 12...	Croix de chemin, Calvaires, Oratoires	page 20...
Havre de Carteret	page 12...	Communes limitrophes & plans	page 20...
Port de Carteret (port de pêche, petit port, liaison Jersey)	page 13...	Randonner à Carteret	page 21...
Port de plaisance (bassin à flots, port à sec)	page 14	Sources	page 21...

Identité, toponymie

Carteret appartient à l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, au Canton des Pieux (anciennement Barneville-Carteret) et appartenait, jusqu'à fin 2016, à l'intercommunalité Cote-des-Isles.

Désormais, la commune de Barneville-Carteret appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Carteret se nomment les Carteretais(es).

Barneville-Carteret compte 2 235 habitants (recensement 2018) sur une superficie de 10.29 km² soit 217 hab / km². (84,2 pour la Manche, 111 pour la Normandie et 116 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes *Cartrel de Cartreio* (1125), *Chartrai de Cartrahio* (1156), *Cartret* (1175), *Carterei* (1180), *de Kartraio* (XII^e), *Cartrait*, *Kartrait* (vers 1210), *Cartreit* (vers 1280), *Geiffrey de Quaryrayt* (1318).

François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « les noms des communes et anciennes de la Manche »), a opté pour un toponyme de formation gauloise *Carterate*, constitué d'un élément *cartor-*, variante de *cortor-*, de sens inconnu, mais que l'on pense gallo-romain de Reims (*Duriocortorum*). Dans ce cas, l'élément *cartor-* serait suivi du suffixe toponymique gaulois *-ate*, bien attesté. Force est de constater que cette explication n'explique pas grand-chose, et s'appuie sur des éléments assez ténus.

René Lepelley (linguiste et spécialiste de dialectologie), a proposé de voir ici un toponyme d'origine scandinave, constitué des éléments *kart* « terrain caillouteux » + *reiðr* « mouillage », soit le sens global de « endroit caillouteux où les bateaux peuvent mouiller ». Les formes anciennes n'interdisent pas cette interprétation.

Ces deux tentatives d'explication sont les plus solides, rendant entièrement compte du toponyme de manière plausible. L'explication par le scandinave *kart* « terrain caillouteux » + *reiðr* « mouillage » a cependant l'avantage de correspondre à la topographie du lieu, ainsi qu'à la prononciation traditionnelle [kar'tre]. Ceci n'est certes pas une preuve, mais tend à rendre cette interprétation plus probable, dans l'état actuel des connaissances des historiens et linguistes.

Situé à l'embouchure d'un havre profond et abrité, le port de Carteret est fréquenté depuis des siècles.

La station de sauvetage fut créée en 1865 et la grande jetée terminée en 1880. Dès 1881, la liaison avec Jersey fut mise en place.

A la fin du XIX^e siècle la vogue des bains de mer a transformé ce modeste port de pêche en station balnéaire réputée et animée. En une petite vingtaine d'années, des hôtels et villas ont été bâtis pour accueillir les estivants parisiens.

La ville a tiré profit de l'essor de son port de plaisance avec la construction, en 1995, du nouveau bassin de 300 places, conçu à l'abri du havre.

Il bénéficie depuis sa création du Label Pavillon Bleu Européen pour la qualité de son environnement.

Remarquablement situé au cœur du bassin de navigation anglo-normand, le Port de Carteret constitue la base idéale de croisières vers les îles de l'archipel voisin.



L'ancienne mairie de Carteret, devenue mairie annexe depuis la fusion avec Barneville en 1965.

La salle d'exposition (salle du Parc) au rez de chaussée.



L'activité de la pêche y est aussi importante, si la mer lui réserve une bonne diversification de poissons et crustacés, la vedette est le fameux homard de Carteret.

En 1965, d'un côté Barneville avec sa magnifique plage et sa charmante station balnéaire, de l'autre Carteret et son port de plaisance idéalement situé, pousse les deux villages à se fusionner pour accueillir au mieux les estivants.

Aujourd'hui, les deux villages bordent le havre de Barneville qui respire au rythme des marées et devient lac quand la mer le recouvre.

A l'entrée du chenal d'accès au havre, le port de pêche et de plaisance offrent un abri sûr aux pêcheurs, aux équipages des voiliers et des vedettes.

La partie balnéaire construite sur le cap au début de l'ère des bains de mer a gardé intact son décor 1900 avec ses hôtels, ses villas, et ses parcs...

Un peu d'Histoire... à savoir

✓ A l'époque néolithique, des groupes humains étaient installés dans le secteur (allée couverte du grand Breuil au Moitiers d'Allonne datée de -2400 à -1600 ou celle de la Haye-d'Ectot). Ces premières populations d'agriculteurs possédaient un retranchement : l'épron barré du cap de Carteret, la levée de terre est encore visible dans sa partie nord et on y a retrouvé des chutes de taille de silex.

✓ Sur la pointe de Carteret on a signalé les traces d'un camp, nommé Câtel ou le Castel. Peut-être ce Câtel, situé en face de Jersey, était-il un de ces camps ou vigies, exploratorium, établis sur les hauteurs voisines de la mer, ou l'embouchure des fleuves et des rivières, et qui servaient à surveiller la marche des pirates saxons et à repousser leurs invasions. Ce furent les courses des peuples du nord qui firent donner à notre contrée le nom de rivage saxonique, *Littus saxonicum*, qu'on trouve cité dans la Notice de l'Empire. D'où les camps retranchés, les "Câtelets", celui de Carteret réaménagé (le "Câtel"), le Câtelet de Carteret.

✓ En 1835, existait un lieu nommé le Clos des Monts, où un paysan qui creusait un fossé de ce clos, au hameau de Quinetot (400 m au NO du carrefour Boudet), découvrit plusieurs ustensiles et ornements, comme des meules, des couteaux en bronze, quatre bracelets en or dont deux ouvragés et les deux autres sans mou-lures. Selon Charles de Gerville, historien et archéologue, c'étaient des ornements gaulois.

✓ L'évangélisation du pays commence à la fin du V^e siècle avec l'arrivée à Diélette de Saint-Germain-le-Scot (un irlandais). Il extermine un dragon dans une anfractuosités du Cap de Carteret : dans cette grotte appelée "Grotte du dragon" où les habitants du pays, pour calmer la cruauté du serpent infernal à sept têtes, immolaient chaque année certains de leurs enfants, il détruisit la grosse bestiole et rendit la vie à l'enfant qui était étendu raide sur la pierre...

Son rôle dans l'évangélisation de tout ce secteur ouest du Cotentin est rappelé par la présence de nombreuses églises dédiées à Saint Germain (en fait Saint-Germain d'Auxerre v.380-448, qui baptisa Germain-le-Scot), notamment la vieille église de Carteret. Saint Germain aurait baptisé les garnisons des postes militaires du *Littus Saxonicum*. Au nord du cap ou nez de Carteret, où se trouvent les ruines de la Vieille Eglise dédiée à Saint Germain. Elle sera église paroissiale avant de s'effondrer en partie avec la dune et abandonnée au XVII^e siècle (1689) au profit de la chapelle Saint-Louis, qui elle-même fut remplacée comme église paroissiale par la nouvelle église dédiée à saint Germain-le-Scot consacrée en 1912.

A côté de la Vieille Eglise se trouvait une fontaine dédiée à Saint Germain, aux vertus thérapeutiques. Une source qui existe toujours, ne tarit jamais.

✓ Au IX^e siècle, les vikings qui contrôlent la Bretagne, s'installent aussi dans l'actuel département de la Manche à l'ouest de la Vire. Dans la région, les noms de lieux précisent leur implantation : Ectot (dans la Haye d'Ectot); Quinetot (Barneville-Carteret), il ya aussi Gannetot et Lanquetot près de Port-Bail tout proche. Le Cap de Carteret est aussi le Nez de Carteret (nez est un cap dans la langue Vikings). Les noms de certains d'entre eux nous sont conservés par des toponymes : Barni dans Barneville, Thorgisl dans Saint-Jean-de-la-Rivière (anciennement Thorgisvilla), Tummi dans Saint-Georges-de-la-Rivière (anciennement *Tummevilla*), Arnketill dans Saint-Pierre-d'Arthéglise, *Svarthofdhi* dans Sortosville-en-Beaumont et *Hasteinn* dans Hatainville.

✓ Au XI^e siècle, les de Carteret jouèrent un rôle important, Godefroy de Carteret est aux côtés de Guillaume le Conquérant en 1047 au Valès Dunes, deux de ses fils au moins, Onfroy et Mauger participent à la Bataille d'Hastings en 1066, Renaud I^{er} de Carteret participe à la prise de Jérusalem (15 juillet 1099). C'est aussi l'époque où se constituent les bourgs, aux XII^e et XIII^e siècles. Pour les Carteret, 1204 est l'année du grand choix : ils sont aussi seigneurs de Saint-Ouen à Jersey. Ayant soutenu, le roi d'Angleterre, Jean Sans Terre, le



seigneur de Carteret a mis Jersey en état de défense. En 1205, qui suivit l'annexion de la Normandie, leurs terres de Carteret en Normandie sont saisies. Elles seront ensuite restituées à sa famille par Saint Louis, probablement vers 1258. Mais avec la guerre de Cent Ans, en 1338, les français ravagent Jersey et mettent le siège devant le château de Montorgueil défendu avec succès par Renaud V de Carteret. La fidélité de Renaud V de Carteret envers le roi d'Angleterre Edouard étant considérée comme une forfaiture par le roi de France, le 11 avril 1348, les de Carteret perdent définitivement leur possessions continentales mais sont toujours installés dans leur manoir de Saint-Ouen sur l'île de Jersey.

✓ Sur la liste des compagnons du duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre en 1066, et dont les 475 noms sont inscrits dans l'église de Dives-sur-Mer, au-dessus du portail, on lit les noms de Mauger de Carteret, de Honfroi de Carteret et de Roger de Carteret.

✓ Les héritages de Regnaut de Carteret étant confisqués pour cause de forfaiture, Carteret changea donc de propriétaire. En 1349, il appartenait à la famille de Clamorgan, puisque cette année-là, Jeanne de Clamorgan était dame de Carteret, puis par mariage à la famille Le Sage.

A la fin de la guerre de Cent Ans, la terre de Carteret appartenait au roi de France et le receveur du domaine royal de Valognes en percevait les revenus, cela jusqu'à l'époque de François 1^{er}. Les terres de Carteret furent ainsi mises en fief, c'est à dire cédées pour un temps limité à des particuliers qui payaient annuellement au trésor royal des droits.

Carteret passa ensuite, par acte de partage, mariage, héritage, vente, successivement aux familles de Matignon (Catherine Thérèse de Matignon), de Lorraine (enfants de Catherine de Matignon de son 2^{ème} mariage), Rossignol (famille originaire de Portbail, qui s'était élevée progressivement grâce au commerce et par l'achat de charges et de seigneuries, dont Carteret), puis à la famille Lefebvre d'Anneville, mais la Révolution mit fin aux droits féodaux.

✓ L'église paroissiale actuelle en a remplacé une autre qui datait du XI^e ou du XII^e siècle. Elle est sous le vocable de Saint Germain, et dépendait de l'archidiaconé du Bauplois et du doyenné de Barneville. L'abbaye du Mont-Saint-Michel en avait le patronage. Renaud de Carteret (1063-1125), seigneur de Carteret et Saint-Ouen (sur Jersey), le lui avait donné en 1125, avec la chapelle de Jersey. Richard de Méré, alors abbé du Mont-Saint-Michel, reçut cette donation qui fut confirmée par Richard de Brix, évêque de Coutances, confirmée en 1135 par Algare, et en 1290 par Eustache 1^{er}, l'un et l'autre, évêques de Coutances.

✓ Carteret avait anciennement une lieutenance d'amirauté et des salines. Les petits havres ont joué dès le moyen âge un rôle modeste, sans doute, mais néanmoins appréciable dans la vie économique de la Normandie du fait de leur proximité avec les îles de Guernesey et Jersey et de l'intérêt que leur portaient leurs seigneurs, l'évêque de Coutances et les abbés des environs. Ce fut vraisemblablement à l'une et l'autre de ces raisons que le siège d'amirauté de Carteret (comme celle de Portbail) dut son existence, au milieu du XVI^e siècle.

✓ En septembre 1914, Carteret reçut quelques uns des 1000 réfugiés belges qui avaient été dirigés vers le département de la Manche.

En vertu d'un accord entre les gouvernements belges et français, visant à assurer en France la formation militaire des classes 1899 à 1915, des camps d'instruction de l'armée belges sont ouverts dès l'automne 1914. Dès octobre 1914, le camp d'instruction de Carteret était opérationnel et le premier contingent de recrues s'installa dans les locaux réquisitionnés: villas, telles que Guedwal et l'Ermitage à Carteret, hôtels tel que le Grand Hôtel de la Mer à Carteret, le château de la princesse de Chimay (l'américaine Clara Ward) à la plage de Barneville. Le massif dunaire du bord de mer servait de champ de manœuvres où les recrues apprenaient à creuser des tranchées.

Ainsi, plusieurs milliers de recrues, belges pour la majorité, mais aussi hollandaises et anglaises, séjournèrent à Carteret et Barneville avant de partir pour le front d'où beaucoup ne sont jamais revenus. De 1915 à mai 1917, les groupes de recrues se succédèrent tous les quatre mois, arrivant et repartant par le chemin de fer. Les partants étaient accompagnés en gare de Carteret par de nombreux carteretais et carteretaises...

✓ Juste après l'invasion du Cotentin le 18 juin 1940, l'armée allemande place deux canons ferroviaires du Type 28-cm-Kanone 5 (E) à la gare de Carteret et au village du Tôt, à hauteur de la halte sur la ligne de Carentan à Carteret, parce que les armes à feu de chemin de fer n'ont pas de traverse, ils doivent être placés sur un croisement ou sur une courbe. Ils n'ont servi qu'une fois, sur les fenêtres de l'église.

Des armes antiaériennes, des mortiers et des mitrailleuses sont positionnées sur le cap de Carteret. L'ancien corps de garde douanier est utilisé comme fortification et, à l'emplacement de l'actuel sémaphore, une station radar est installée. Rommel avait même eu le projet d'y installer des canons russes, mais le jour J, les constructions avaient à peine commencé.



✓ La coupure du Cotentin. Après le débarquement du 6 juin 1944 l'armée américaine a donc pour objectif de prendre le plus rapidement possible le port de Cherbourg, nécessaire à la logistique alliée. Mais les troupes alliées sont bloquées par la forte résistance allemande à Montebourg, verrou pour l'accès vers le nord, et à l'ouest par les marais et les zones inondées du Merderet, de la Douve, de la Taute et de la Sève.

Le commandement américain décide néanmoins une poussée vers l'ouest pour occuper le territoire sur une ligne allant du rivage est au rivage ouest du Cotentin empêchant ainsi l'arrivée de renforts allemands vers Cherbourg et permettant de contourner la ligne de résistance allemande...la coupure du Cotentin.

Le 15 juin la 82nd division aéroportée américaine menace Saint-Sauveur-le-Vicomte à moins d'un kilomètre, la ville est occupée par un régiment de la 265e division d'infanterie allemande qui arrive de Bretagne. la 90th division US est engagée à l'Est d'Orglandes, avec la 4th division à sa droite et maintient la pression face au Nord, alors que la 9th DI américaine progresse plus aisément vers l'Ouest en interceptant des éléments de la 77^e DI allemande qui parvient au front portant à 5 le nombre des divisions d'infanterie allemandes dans le Cotentin, face à 5 divisions motorisées appuyées par des chars et 1 division parachutiste du côté américain.

Le 16 juin la 82^e Division aéroportée américaine libère Saint Sauveur-le-Vicomte, et la 9^e Division d'infanterie franchit la Douve près de Sainte-Colombe, à mi-chemin de la côte ouest.

Le lendemain, le 60^e Régiment d'infanterie est à la pointe de l'offensive. Les Américains traversent Néhou et continuent sur la route qui mène à Barneville, affrontant quelques éléments retardateurs. Il n'y a plus de front en face du 60^e Régiment ; en fin d'après-midi, les 1^{er} et 2^e Bataillons progressent vers Saint-Pierre-d'Arthégglise, tandis que le 1^{er} Bataillon du 39^e Régiment d'infanterie est à Saint-Jacques-de-Néhou.

Le General Eddy donne l'ordre de poursuivre le mouvement pendant la nuit du 17 au 18 juin.

Dans l'obscurité, une colonne blindée (infanterie du 3^e Bataillon du 60^e Régiment, chars de la compagnie B du 746th Tank Battalion et de la Compagnie A du 899th Tank Destroyer Battalion) progresse vers Saint-Maurice-en-Cotentin, en direction de Barneville.



Les Américains appartenant au 39th Infantry Regiment de la 9th Infantry Division progressent en colonne double à travers le bourg de Saint-Jacques-de-Néhou.



A proximité de l'entrée du manoir de la Cour (ferme Bérot à l'époque), 14 soldats et officiers en reconnaissance sont tués, puis, vers 5 heures du matin le 18 juin, la colonne atteint Barneville.

Les Américains y installent une ligne de défense. Cette libération assure la coupure du Cotentin. Les militaires américains restent à Barneville et à Carteret jusqu'à l'automne 1945. Au manoir de Graffard, on donne des spectacles de "French cancan" pour les soldats.

Un monument (photo ci-contre) commémore cette page d'histoire.

✓ La commune actuelle est issue de la fusion de Barneville-sur-Mer et de Carteret le 1^{er} janvier 1965, date de mise en application de l'arrêté du 10 septembre 1964 officialisant ce rapprochement. Cette fusion ne s'est pas faite sans animosité ; déjà sous la Révolution, les habitants se plaignaient des « visées » barnevillaises sur les rochers. Le varech étant à l'origine du conflit ! Cependant, si l'on parlait de fusion depuis longtemps, c'est en 1960 et plus précisément en 1964, lors d'une réunion du Syndicat Intercommunal, que l'on en parle officiellement. Finalement c'est le développement économique et touristique qui prima sur l'attachement sentimental ... le 1^{er} janvier 1965, Barneville-sur-Mer devient Barneville-Carteret.

✓ La Communauté de communes du canton de Barneville-Carteret s'est créée en décembre 1994 avec huit communes du canton : Barneville-Carteret, Baubigny, La Haye-d'Ectot, Les Moitiers-d'Allonne, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Maurice-en-Cotentin, Saint-Pierre-d'Arthégglise, Sénoville et Sortosville-en-Beaumont. La commune de Baubigny rejoindra l'EPCI en 2000 tandis que Saint-Jean-de-la-Rivière, commune limitrophe de Barneville-Carteret, préféra adhérer à la communauté de communes de la région de Portbail créée un an plus tôt. En décembre 2004, elle fusionne avec la Communauté de communes de la région de Portbail pour former la Communauté de communes de la Côte des Isles.

✓ La Communauté de communes Côte-des-Isles est donc née le 31 décembre 2004 de la fusion des communautés de communes de la région de Portbail et du canton de Barneville. Elle cesse d'exister le 1^{er} janvier 2017 après son absorption par la Communauté d'agglomération du Cotentin, pour devenir le Pôle de proximité de la Côte des Isles.

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin « La CAC » est née depuis le 1^{er} janvier 2017. La CAC regroupe l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.

Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semble-t-il

des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi.

La création d'une commune nouvelle à la dimension de la Côte-des-Isles n'a pas été possible faute de consensus. Des projets à plus petite échelle, autour de Portbail, de Barneville et un autre soutenu par le syndicat scolaire de l'école des 7 lieux, ont eux aussi capoté ; la commune du Mesnil a dit « non » et préféré la politique du « chacun dans son coin » ! Les communes voisines de Barneville-Carteret n'ont pas souhaité se joindre à cette dernière.

Et pourtant, la création d'une commune nouvelle aurait très certainement permis de renforcer la capacité d'action de nos petites communes rurales (mutualisation des moyens par exemple) et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité.

Ainsi la commune de Barneville-Carteret se présente individuellement à cette nouvelle intercommunalité, et représente environ 0,12% de la population total de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- La **famille Carteret**, seigneurs de Saint-Ouen (Jersey), est une puissante famille du Cotentin et des îles Anglo-Normandes, issue de Guy de Carteret (v 960-1004).
- **Guy de Carteret** (vivait à la fin du X^e) dit l'Oiseleur, est le premier seigneur connu, notamment à Jersey. Son fils Godefroy soutint Guillaume à Val-ès-Dunes. Ses descendants sont à l'origine de la fondation de l'église Saint-Louis, une chapelle seigneuriale devenue église paroissiale.
- **Godefroy de Carteret**, fils de Guy, est aux côtés de Guillaume le Conquérant le 10 août 1047 à la bataille du Val-ès-Dunes. En 1046, après une dizaine d'années de trouble suivant la mort prématurée au retour d'un pèlerinage en Terre Sainte du duc Robert le Magnifique (v.1010-1035), son fils et successeur désigné Guillaume « le bâtard » (1027-1087) échappe de peu à une tentative d'assassinat à Valognes organisée par les barons rebelles du Bessin et du Cotentin. Guillaume s'empresse alors de demander l'aide de son suzerain, Henri 1^{er} de France (1008-1060). Une armée d'environ 10 000 hommes qui, alliés aux quelque 350 chevaliers et au millier de gens d'armes fidèles au duc, vont affronter les troupes rebelles dirigées entre autres par les puissants barons Rainulf de Briquessart (ou *Renouf*), vicomte de Bayeux, Néel, vicomte de Saint-Sauveur, Hamon le Dentu, baron de Thorigny, Grimoult du Plessis et Raoul Taisson, seigneur du Cinglais, qui rassemblent autour d'eux environ 25 000 combattants dans la plaine du Val-ès-Dunes, située à 12 km au sud-est de Caen et au sud-ouest de Chicheboville...
- **Mauger, Honfroi et Roger de Carteret** (XI^e), les trois petits fils de Huy de Carteret ont participé à la bataille d'Hastings, en 1066, aux côtés de Guillaume le Conquérant. Leurs noms apparaissent sur la liste de 475 noms classés par ordre alphabétique des prénoms, gravés sur le mur de la nef de l'église Notre-Dame de Dives-sur-Mer, lieu de départ de l'expédition.
- **Renaud 1^{er} de Carteret** (né en 1055 à Carteret et mort en 1106 à Saint-Ouen dans l'île de Jersey), est un chevalier, seigneur de Carteret et de Saint-Ouen. Il conquiert à l'épée avant d'y établir sa châtellerie et son fief dans le manoir de Saint-Ouen



Il participa à la première croisade (1096-1105) aux côtés de Robert II de Normandie dit Robert Courtheuse qu'il accompagna jusqu'à Jérusalem (15 juillet 1099). De retour de Palestine, il donna le patronage de la paroisse de Carteret à l'abbaye du Mont-Saint-Michel ainsi que celui de la chapelle Saint-Ouen de Jersey. Il est connu pour avoir fait des dons à l'abbaye de Saint-Sauveur et l'abbaye du Mont-Saint-Michel.



- **Renaud III de Carteret** (XIII^e), prit le parti de Jean sans Terre (1167-1216), roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et duc d'Aquitaine de 1199 à sa mort. Les armées de Philippe-Auguste (Philippe II, roi des Français ou des Français), au terme d'un conflit de plusieurs décennies, s'emparèrent de la Normandie tandis que Renaud III de Carteret, qui était toujours à Jersey, resté fidèle à Jean Sans Terre (à l'époque, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande et Duc d'Aquitaine), fut investi du commandement de l'île. Il abandonna la seigneurie de Carteret et rendit hommage au roi d'Angleterre pour sa terre de Saint-Ouen de Jersey. C'est ainsi que l'île restera...britannique !

Des transactions en 1286, entre **Renaud IV** de Carteret et Richard Carbonel, montrent que les Carteret avaient retrouvé leur domaine en Cotentin, rendu par Saint Louis (Louis IX), probablement à la suite du traité de Paris en 1258.

Mais, après l'envahissement de la France par le roi Edouard, en 1346 (débarquement à Saint-Vaast-la-Hougue), la fidélité de son fils unique, **Renaud V** de Carteret envers le roi d'Angleterre, fut considérée comme une forfaiture par le roi de France, et les Carteret perdirent définitivement leurs biens en Cotentin.

- **Léon Jules de la Roche-Courbon** (XIX^e), homme d'affaire, fondateur et mandataire de la société anonyme des terrains et vapeurs de Carteret, fit de Carteret une station balnéaire en revendant par parcelles les 200 ha de terrains et dunes qu'il possédait, en construisant entre autres les "premières cabines de bain", le "grand

hôtel de la mer". En 1881, il proposa la création d'un service régulier de bateau à vapeur entre Portbail et Jersey. Il est aussi le premier à avoir eu le projet de construire un casino dans le secteur de Carteret. Il voulait le construire probablement sur l'actuelle plage de la Potinière.

Il occupa la villa Gerfleur qui, à cette époque, avant que le port de plaisance ne soit construit, pouvait avoir les pieds dans la mer.

C'est lui qui édifia, en 1883, l'ex-château des Douits (ancienne mairie de Carteret) et en fit sa résidence.

Ses affaires étant guère brillantes depuis 1889, ses biens furent saisis et vendus aux enchères. Il disparut alors de Carteret dont il était conseiller municipal de 1883 à 1900.

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. 28 noms apparaissent sur le monument aux morts : Prosper **Bou-chard** (1890-1918), Anthénor **Catherine** (1891-1918), Gustave **Cholet** (?), René **Chu-quet** (1887-1916), François **Cosniam** (1892-1918), Charles **Cuirot** (1894-1918), Paul **Cuirot** (1885-1917), Eugène **Dubois** (1872-1919), Louis **Dubost** (?), Raymond **Folliot** (1886-1915), Aimable **Fosse** 1881-1915(), André **Geffroy** (?), Alexandre **Hébert** (1880-1915), Corentin **Houssin** (1885-1918), Louis **Jouxte** (1891-1914), François **Lebunetel** (1881-1916), Joseph **Lefranc** (?), Félix **Lelong** (1886-1914), Léon **Leterrier** (?), Elie **Leveilley** (1880-1916), Alfred **Mabire** (1892-1916), François **Marcheron** (1893-1914), Fernand **Maudouit** (1892-1915), Emile **Rachine** (1882-1915), Paul **Roussel** (1884-1918), Albert **Ruault** (1896-1916), Jules **Saillard** (1883-1917), Gaston **Travert** (1896-1916).

Pour le nom souligné, je n'ai pas retrouvé trace dans la liste des manchots morts pour la France en 14-18.

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune, mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les soldats morts pour la France sont au nombre de 2 : Gustave **Cholet** (1911-1944. Résistance – F.F.I. Forces Françaises de l'Intérieur) et Joseph **Lefranc** (1915-1940).

Il eut 1 victime civile : Joseph **Lebouteiller** (1884-1944. Curé doyen de Carteret. Interné dans la prison de Saint Lô - Mort dans le bombardement aérien allié en juin 1944). Son tombeau est placé devant le monument aux morts.

Et 1 personne déportée morte en Allemagne : Guy **Subileau** (37 ans. Officier de réserve - Prisonnier de guerre. Arrêté en mars 1944 il est déporté à Neuengamme, affecté à un kommando de travail non identifié à Hamburg, hospitalisé dans l'hôpital du Stalag X B où il décède.)

Tombé au champ d'honneur en Indochine : Louis **Mette** (1913-1946).

Sur le monument aux morts figure le nom de Frédérick **Françoise** (1980-2006) « Mort pour le service de la Nation », tué le 18/03/2006 en Guyane, lors d'un contrôle routier pour lutter contre l'immigration.

- **André Paul Courval** (1912-2002, né à Carteret), ouvrier artisan, **Henri Paul Le Tourneur** (né en 1913 à Mantes la Ville), marin, **Clément Millet** (né en 1919 à Carteret), s'engagent dans la France Libre en août 1940 pour combattre sans relâche jusqu'à la victoire. Le quatrième volontaire, **Jack Douay**, s'embarqua de Bretagne et non de Carteret et ne combattit pas dans les Forces françaises libres, mais dans la Royal Air Force, contrairement à ce qui est indiqué sur la plaque.

A Carteret, le soir du 28 juin, les jeunes gens gagnent individuellement la barque " Marie-Georges " du patron pêcheur Émile Vamy qui a promis de les conduire à Jersey. Ils s'allongent dans la cale étroite sans être remarqués par une patrouille allemande qui s'arrête sur le quai, en face du bateau, vers minuit. Peu après, la barque pilotée par Valmy appareille et dépose le 29 juin, à 6 h 30, les trois clandestins dans le port de Gorey. Hélas, toutes communications avec l'Angleterre sont rompues, l'île est occupée ce même jour par l'armée allemande ! Les trois jeunes gens seront obligés de se cacher et de vivre à l'aventure jusqu'au 29 août où ils réussirent à s'emparer, à 23 h 30, d'une barque à moteur, la "Suzanne" dans le petit port



Le monument aux morts est une stèle surmontée d'un Christ en croix.



André Courval, Clément Millet, Henri Letourneur

de Rozel, au nord-ouest de l'île. Avec l'aide de M. Richardson, avocat de St-Hélier, ils obtiennent des pièces pour que moteur puisse démarrer ainsi que de l'essence. Gagnant le large à la godille pour éviter le bruit, ils parviennent à traverser la Manche sans encombre et arrivent le 30 août au soir au port de Darnouth, en Cornouaille, où ils sont accueillis chaleureusement par les Anglais.

Symboliquement, Carteret leur a dédié la rue des « *Quatre volontaires* », anciennement rue de Versailles.

André Courval, alias Saillard, a continué la guerre au groupe Bretagne (reconnaissance et bombardement) et fut gravement blessé. Démobilisé avec le grade d'adjudant, il est devenu professeur au lycée de Granville. Décédé en 2002, il est inhumé au cimetière de Carteret à côté de sa femme Hélène Ferey.

Henri Letourneur, alias Hennequin, fut embarqué dans les Forces Navales Françaises Libres, où il atteignit le grade de Second maître canonier, sur Marine Douala, Ouragan, Reselys, et La Combattante. Il survécut au naufrage de ce torpilleur survenu le 23 février 1945 après l'explosion d'une mine, à l'embouchure de la rivière Humber (Grande Bretagne) en Mer du Nord. Après la guerre il est retourné dans la Marine. Il décéda vers 2002.

Clément Milet, alias Auvray, passera toute la guerre dans l'aviation. Démobilisé le 5 janvier 1946 comme sergent, il fera carrière à la Direction de la Surveillance du Territoire jusqu'à sa retraite en 1977 comme Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale. Il décède en 2007.

Quant au jeune Jack Douay qui avait la double nationalité, il prit de Jersey un cargo qui évacuait des Anglais, et s'engagea ensuite, à 18 ans dans la Royal Air Force. Pilote de chasse il couvre le débarquement. Puis il participe à la bataille d'Arnhem en Hollande. Revenu en Angleterre, il se reconvertit sur le Gloster Meteor, premier avion à réaction militaire mis en service par le Royaume-Uni et seul avion de ce type utilisé par les forces Alliées pendant la Seconde Guerre mondiale. Démobilisé en 1946, Jack Douay bénéficie d'un programme de formation de trois ans réservé aux personnes qui ont interrompu leurs études pour servir. Il les passe à Oxford à étudier l'exploitation forestière, domaine où il exercera sa profession.

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

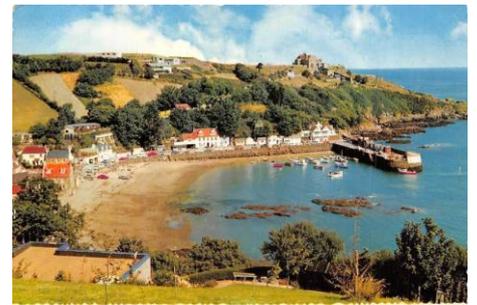
Le patrimoine de Carteret est relativement important : les vestiges de la vieille église dont le site est classé ; l'église Saint-Louis ; l'église Saint-Germain de Scot ; le manoir seigneurial du XVII^e siècle ; quelques quartiers anciens tel que le quartier des Ormes avec ses anciennes maisons qui appartenaient pour la plupart à des capitaines de navires ; le château des Douits (ancienne mairie) édifié par l'homme d'affaire Léon Jules de la Roche-Courbon ; son phare édifié en 1837 sur le cap de Carteret et le Sémaphore ; son port de pêche et de plaisance ; le sentier des douaniers avec l'ancien corps de garde ; etc.

• **Église Saint Germain le Scot (XX^e)**

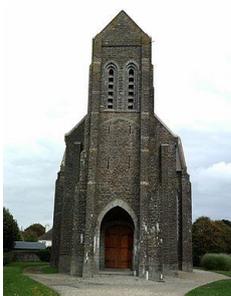
L'église Saint Germain le Scot de Carteret date du XX^e siècle. Elle remplace l'ancienne église Saint-Louis de Carteret devenue trop petite dont on peut encore admirer les vestiges.

De style gothique, elle est inscrite MH.

Saint Germain le Scot, encore appelé Saint Germain à la Rouelle ou d'Écosse ou de la mer, est un saint catholique, évangélisateur de la Hague. Fils d'un prince irlandais, il naît en Écosse au Ve siècle. Il est baptisé par Saint Germain d'Auxerre, qui lui donne son nom. Devenu prêtre, Germain souhaite évangéliser le nord-ouest de la Gaule, et traverse la Manche. La légende veut, qu'échoué sur la côte anglaise, il prie Dieu de lui fournir une embarcation, et qu'une roue de char lui apparaisse. La rouelle serait plus probablement une embarcation circulaire traditionnelle irlandaise ou coracle, que la tradition représente comme une roue de charrue. Il débarque à l'embouchure de la Diélette et terrasse le dragon à sept têtes du Trou Baligan au pied du cap de Flamanville. À Carteret, l'église qui lui est dédiée est l'actuelle église paroissiale. Construite après la séparation de l'Église et de l'État, elle est ouverte au culte le 6 septembre 1908. On y voit un maître autel orné d'un bas relief à l'effigie de Saint Germain le Scot et des vitraux réalisés très récemment.



Petit port du Rozel



Construite après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle est ouverte au culte le 6 septembre 1908 et consacrée le 8 août 1912. C'est Alfred de Beudrap (1823-1902), châtelain de Carteret puisque propriétaire du manoir de Carteret, demeurant à Denneville (il avait épousé Marie-Louise Elisa Eustace de Denneville, fille des châtelains de Denneville), qui fit don du terrain, nommé *Jardin des Vignes*, par acte du 1^{er} mars 1906.

L'abbé Avenette entreprit les travaux de construction, mais ce fut l'abbé Allain qui assumait l'achèvement de l'édifice.

Le maître-autel est orné d'un bas-relief représentant saint Germain-le-Scot. « Sa tête repose sur une roue, à ses pieds le dragon impuissant se débat terrassé par l'étole du saint ».

Les vitraux modernes ornent le chœur de l'église. Ils remplacent les cinq vitraux détruits lors des bombardements de la guerre 39/45.



L'orgue "Content", équipé de trois claviers, d'un pédalier et de quarante huit jeux musicaux différents, fut restauré en 1959 grâce à la générosité des paroissiens. Il nécessite aujourd'hui des réparations.

Depuis fin décembre 2017 (arrêté du maire), l'accès au public est interdit suite à la constatation par l'organisme Socotec, de désordres importants dans la structure du bâti. Compte tenu du montant des travaux, la mise en conformité paraît improbable et sa démolition est envisagée.

En janvier 2020, elle a été désacralisée par Mgr Leboulc'h, de façon irréversible. Un inventaire des objets et du mobilier liturgiques a également été réalisé pour les remettre au curé de la paroisse.

Les cloches ont quitté l'église le 23 février 2021 pour la destination de Coutances. Puis au mois de mai, l'orgue a été démonté et emballé. Sa réparation et son installation dans l'église du bourg de Barneville, comme prévu initialement, représentent certainement un coût important, alors ...

Une association « Un avenir pour Saint-Germain-le-Scot » s'est créée pour éviter la destruction de cette église

• Église Saint Louis (XIII^e-XIX^e)

Dans les années 1637, la *vielle église* proche de la mer, l'église paroissiale jusqu'alors, est en très mauvais état. En 1669, le chœur est entièrement ruiné. En 1680, la couverture mérite d'être réparée. De plus son éloignement « incommode » le peuple...

En 1685, la plus grande partie de l'église menace de tomber.

Marie Françoise de La Luthumière (1625-1695), veuve d'Henri de Matignon (1633-1682), dame de Carteret, qui a été suppliée en 1683 de vouloir accorder un fonds pour « augmenter » la chapelle seigneuriale Saint-Louis et en faire l'église de paroisse, accorde en 1684, aux paroissiens que sa chapelle soit « destinée et employée pour augmenter le service de Dieu et commodité... » et accepte

qu'on y fasse une augmentation. La nef de la vielle église va être démolie et les matériaux vont être transportés pour bâtir la nouvelle nef en prolongement de la chapelle Saint-Louis. Le fruit de la vente de la rente que devait Jean Le Rossignol sera utilisé à cette construction.

Augmentée ainsi d'une nef, elle devient l'église paroissiale entre 1686 et 1689, une fonction qu'elle occupera jusqu'en 1908, avant d'être remplacée par l'église Saint-Germain-le-Scot.

Par la suite Mme de La Luthumière fit don du terrain nommé le *Neuf-Clos* pour servir de cimetière.

Un presbytère et ses dépendances furent construits en 1734, par Robert Rossignol (1661-1742), seigneur et patron de Carteret, à ses propres frais.

La sacristie fut probablement construite en 1735 comme l'atteste la date gravée dans la pierre.

A la Révolution, le presbytère est vendu, puis ensuite racheté avec les quêtes paroissiales et l'église aurait subi des dommages. Elle fut fermée en janvier 1794. Mais après la chute de Robespierre (mai 1795), une partie de la population de Carteret réclama alors la réouverture de leur église. Certains paroissiens firent le forcing en s'y rassemblant pour faire leurs prières.

La nef fut prolongée en 1818 à l'initiative de l'abbé Brouault-Dubuisson. Réparation de la charpente et de la couverture effectuée. Il fit poser une cloche de 400 kg dans la tour édifée l'année précédente

Devenue trop petite, le Saint-Sacrement fut solennellement transporté, le 6 septembre 1908, vers la nouvelle église, l'église Saint-Germain-le-Scot dont la construction était à peine achevée.

Abandonnée, ouvertes seulement dans certaines circonstances, le conseil municipal de Carteret décida en février 1923 la démolition de la nef et de garder le chœur et la tour.



La chapelle Saint-Louis aujourd'hui



L'église Saint-Louis en 1905

Il n'en reste donc aujourd'hui que le chœur et le clocher. Elle est entourée par l'ancien cimetière où l'on peut encore découvrir, entre autres, les tombes d'*Hyacinthe Robert François Lefèbvre d'Anneville (1741-1826)* et de son épouse *Julie Charlotte Picot de Gouberville (1767-1848)*, derniers seigneurs de Carteret. Les droits féodaux étant abolis par la Révolution.

Pendant les combats de la Libération, en 1944, ce qui restait de l'église servit de poste de secours à l'armée allemande, ce qui aurait occasionné quelques dégâts.



Vitrail St Louis



Vitrail St Germain

Quelques personnes soucieuses du site qui a subi les outrages du temps ont voulu, par de nombreux et petits moyens, essayer de sauvegarder ce monument. L'idée leur est venue de constituer une association intitulée « *Amis de la Chapelle Saint-Louis-Carteret* »

L'objectif de cette association est de sauvegarder et de remettre en état ce qui existe ou existait, et d'en faire un lieu de rencontre et d'animation en Côte des Isles... désormais, des expositions, des concerts y sont organisés.

Depuis quelques années, l'église Saint-Louis est utilisée en été pour le culte protestant.



• **Vieille église (XI^e)**

Entre le cap de Carteret et le massif dunaire de Baubigny, la vieille église est bâtie au XII^e siècle sur la falaise. Elle est placée sous le vocable de Saint Germain à la Rouelle dit Le Scot qui évangélisa le Cotentin au Ve siècle.

Selon la légende locale, la vieille église aurait été édiée à proximité du village primitif de Carteret, détruit par le raz de marée de 709 ou bien englouti par les sables des dunes d'Hattainville, toutes proches. Le vieux village conserve tout son mystère, nulle trace n'en ayant jamais été découverte.

Selon la légende rappelée plus haut, Saint-Germain le Scot terrassa aussi dans les falaises du Cap de Carteret, un gigantesque serpent

mangeur d'enfant et qui vivait dans la grotte située juste au sud de l'église. Il suscite ainsi l'émulation de la population qui pour marquer son passage y érige des églises en son nom.

Selon Jean Barros : « *L'examen des ruines de l'édifice ne permet pas de faire remonter la construction au-delà de l'époque romane. La nef n'est plus guère représentée que par un appareil en arête de poisson s'élevant à peine au-dessus du sol actuel. Le chœur à chevet plat avec oculus, est une construction d'époque gothique (XIV^e ou XV^e) ; la chapelle sud, dite de Saint-Jean-Baptiste, est d'un XV^e siècle bien avancé si on considère la forme de la mouluration des arcs de la voûte, ou du moins ce qu'il en reste. Ces arcs reposaient sur des culots sculptés symbolisant les quatre évangélistes, figurations très à la mode au XV^e et XVI^e siècles. L'aigle de saint Jean est encore reconnaissable, le bœuf de saint Luc a été brisé il y a peu... »*

Ces ruines, complètement isolées, sont hélas abandonnées au vandalisme. Cependant, comme elle se situe sur le sentier des douaniers, des travaux de consolidation ont été réalisés, permettant ainsi de suspendre la dégradation naturelle de l'édifice.

Les sépultures mises à jour dans et autour de l'édifice n'ont pas permis une datation précise. De plus, on n'a pas retrouvé de sarcophages taillés en forme d'auge dans le calcaire utilisés de la fin du VII^e jusqu'à l'époque romane. Cependant, les nombreux fragments visibles dans les maçonneries des parties gothiques indiquent qu'il y en eut un grand nombre dans le cimetière. (devenu un lieu de retraite et garenne à lapins !)

Remaniée au XV^e siècle, l'église est déjà en mauvais état quand, menacée par la mer, elle est abandonnée entre 1686 et 1689. En effet, dès 1637, l'édifice était en très mauvais état et au péril de la mer. La situation s'aggrava à tel



La vieille église est classée MH (janvier 1942)

La nef n'est plus guère représentée que par un appareil en arête de poisson s'élevant à peine au-dessus du sol actuel. Le chœur à chevet plat avec oculus, est une construction d'époque gothique (XIV^e ou XV^e) ; la chapelle sud, dite de Saint-Jean-Baptiste, est d'un XV^e siècle bien avancé si on considère la forme de la mouluration des arcs de la voûte, ou du moins ce qu'il en reste. Ces arcs reposaient sur des culots sculptés symbolisant les quatre évangélistes, figurations très à la mode au XV^e et XVI^e siècles. L'aigle de saint Jean est encore reconnaissable, le bœuf de saint Luc a été brisé il y a peu... »



point qu'en 1684 on décida de transférer le culte à la chapelle Saint-Louis, donnée par madame Marie, Françoise de la Luthumière, veuve de Messire de Matignon. Augmentée d'une nef, elle devint la deuxième église paroissiale de Carteret.

Partiellement démolie, les pierres de la vieille église servirent à l'agrandissement de la chapelle seigneuriale du manoir de la famille de Carteret qui deviendra l'église Saint-Louis. L'église Saint-Louis sera à son tour abandonnée, le culte paroissial étant transféré en 1908 dans la troisième église.

• Manoir de Carteret (XVIII^e)

Le manoir de Carteret, dit aussi château de Carteret, est situé au bord du Havre. C'est une construction de la première moitié du XVIII^e siècle. Le constructeur en est probablement Robert Le Rossignol, sieur de Boisroger, seigneur de Carteret de 1718 à 1742. Mais il a conservé quelques éléments de la fin du XVI^e siècle et du tout début du XVII^e siècle (porte avec des montants moulurés et un linteau en accolade très plate surmonté d'un *larmier d'esprit gothique très avancé*).



Avant que la route menant au port de plaisance ne soit faite, existait un escalier extérieur pour accéder au parc du manoir, et qui conduisait directement à la mer.

Ce Robert Le Rossignol (x-1688), issu d'une famille originaire de Portbail, élevée progressivement grâce au commerce aux XVI^e et XVII^e siècles, et par l'achat de seigneuries, fut anobli en 1677.

Par héritage de feu Robert Pierre Le Rossignol (1708-1785), fils célibataire de Pierre Le Rossignol et de Catherine du Moustier, le manoir (château) échut à une descendante des Rossignol, l'arrière-petite-fille d'Olive Le Rossignol (sœur de Pierre), Marie-Bernardine de Hennot (1747-1832), veuve de Jérôme Frédéric Bignon (1747-1782). Cinq mois après, le 2 juin 1786, elle le vendit à Hyacinthe Robert François Lefebvre (1741-1826) qui devint ainsi seigneur de Carteret. Les deux filles de ce dernier héritèrent du château dont l'aînée Julie Marie Hyacinthe Lefebvre d'Anneville (1804-1886) épouse de Charles Marie Désiré Beaudrap (1777-1848). Le château resta propriété de la famille Beaudrap jusqu'à Roger Pierre Charles Beaudrap (1857-1908) qui vendit le château en 1905 à Robert Paskley (un jersiais).

En 1913, ce dernier revendit le manoir à Madame Anne Aimée Duclos, épouse de Victor François Auffray.

A cette époque l'on pouvait lire dans le bulletin paroissial de novembre 1914 : « *Château de Carteret-Pension de famille tenue par Mme Viesville* » ou bien encore dans l'Eclaireur de la Manche de mai 1914 « *Vieux château de Carteret, restauré et meublé à neuf. Pavillons isolés, meublés pour familles. Grand parc...vue sur la mer. Prix modérés* ».

En 1918, Edouard Georges Delvaux, époux de Anne Marie Louise Cornu, acquiert le manoir à Madame Duclos. A leur décès, lui en 1932, elle en 1959, n'ayant pas d'enfants, ce sont les trois sœurs Cornu qui héritèrent du manoir : Gabrielle, Marguerite (qui suit) et Yvonne.

Le manoir de Carteret est aussi connu des Carterétais sous le nom de *Château Margot* ; L'une des trois sœurs Cornu, qui héritèrent du manoir, Marguerite Cornu (décédée en 1973), appelée communément Margot, était une femme de forte corpulence, originale par ses bizarreries. Elle était considérée comme une sorcière en raison de son physique et sa tenue vestimentaire (jambes boursoufflées, robe sombre, petit chapeau ridicule). Les enfants se moquaient d'elle mais ils en avaient aussi peur. Elle logeait dans des communs crasseux tout en veillant sur le manoir délabré. Il lui arrivait toutefois de faire visiter le château aux gens, mais à peine étaient-ils sortis qu'elle refermait vite les portes, comme honteuse d'avoir dévoilé quelque secret.



Apeurée d'avoir réveillé certain fantôme, elle s'empressait de jeter les clés dans un coin, comme pour conjurer un sort !

Les Allemands qui l'occupèrent de 1940 à 1944 le laissèrent délabré, tout comme ensuite les héritiers des sœurs Cornu.

En avril 1979, M. Géraud de Féral acquiert le manoir délabré et vandalisé depuis plusieurs années et entreprit la restauration, le sauvant de ruine. Le château échut par héritage à ses neveu & nièce. Les propriétaires actuels s'efforcent de poursuivre sa restauration.



C'est dans ce manoir que Barbey d'Aurevilly situe des épisodes de son roman « *Une vieille maîtresse* » : il en fait la demeure de Ryno de Marigny, dont la réputation de Don Juan n'est plus à faire, et de sa jeune épouse Hermangarde de Polastron. Mais sa maîtresse Vellini, une Malagaise possessive qu'il fréquente depuis dix ans, ne peut l'imaginer durablement dans les bras d'une autre... Vellini est le souffle de la vie, de la passion et de la nature, toutes trois libérées de toute contrainte ; elle prend toute la place et contamine Ryno, tandis que son antithèse, la pure et blanc-bleu Hermangarde, est une belle image, idéale comme un poncif, plat, parfait et réfrigérant...

- **Ancienne mairie de Carteret (XIX^e)**

Situé avenue des Douits à Carteret, entouré d'un parc arboré, l'ex-château des Douits a été édifié en 1883 par Monsieur Léon Jules de la Roche-Courbon, pionnier du développement balnéaire de Carteret, qui en fit sa résidence. Il était le mandataire de la « société des terrains et vapeurs de Carteret » fondée à Paris en 1881, première société immobilière de Carteret.

Les affaires de Monsieur de la Roche-Courbon étant guère brillantes depuis 1889 (il n'avait pas remboursé la totalité de ses dettes envers la Société Générale) ses biens furent saisis et vendus aux enchères ; il disparut alors de Carteret dont il avait été conseiller municipal de 1883 à 1900.

Le château et le parc seront acquis par Monsieur Auguste Breissan, président du syndicat d'initiatives de Carteret (fondé en 1904) et premier promoteur de la plage de Barneville en 1896 associé avec l'architecte Bruno Pellisier de Paris, et le paysagiste Léon Barette.

La propriété restera privée jusqu'à la libération et sera acquise par la commune de Carteret. Le château sera aménagé en mairie avec 4 logements dans les combles.

Après la fusion, en 1965, des communes de Carteret et de Barneville-sur-Mer, elle devient mairie annexe. Et au rez-de-chaussée une salle d'exposition y est aménagée (Salle du Parc).



- **Ancienne gare SNCF (fin XIX^e)**

La gare terminus de Carteret est située au point kilométrique (PK) 355,22 de la ligne de Carentan à la station balnéaire de Carteret, juste après celle de Barneville. Le bâtiment voyageur de cette gare en cul-sac est implanté parallèlement aux voies et non en bout de ligne.

Le long du parcours, la voie unique, longue de 43 km, permettait une traversée Est/Ouest du Cotentin en desservant de nombreuses localités.

Au départ de Carentan, elle suit la ligne Paris/Cherbourg pour ensuite s'éloigner par une courbe en direction de d'Auvers, puis gare de Denneville, halte de Saint-Lô-d'Ourville, et suivre la côte jusqu'à Carteret en desservant halte de Saint-Georges-de-la-Rivière, gares de Portbail et Barneville.

Classée par la loi du 17 juillet 1879 et déclarée d'utilité publique le 22 juillet 1881, la section entre la Haye du Puits et Carteret a été ouverte en 1889. Des trains directs depuis Paris desservaient alors Carteret en effectuant le détour par Sottevast. Les conventions de 1883 attribuèrent la concession de la section de Carentan à la Haye du Puits à la compagnie de l'Ouest, section que sera ouverte en 1894.

Pendant la première guerre mondiale, elle voit partir plusieurs détachements de l'armée belge pour le front. En effet, en vertu d'un accord entre les gouvernements belges et français, visant à assurer en France la formation militaire des classes 1899 à 1915, des camps d'instruction de l'armée belges sont ouverts dès l'automne 1914. Ainsi, Carteret se trouvant dans la 10^{ème} région militaire, un camp d'instruction y était opérationnel dès octobre 1914, dans des villas (Guedwal et Ermitage), hôtels (Grand Hôtel de la Mer), et le château de la princesse de Chimay (Boulevard maritime de Barneville). Plusieurs milliers de recrues, belges pour la majorité, mais aussi hollandaises et anglaises, séjournèrent à Carteret avant de partir pour le front d'où beaucoup ne sont jamais revenus. De 1915 à mai 1917, les groupes de recrues se succédèrent tous les quatre mois, arrivant et repartant par le chemin de fer. Les partants étaient accompagnés en gare de Carteret par de nombreux carteretais et carteretaises.



La ligne est fermée en trois étapes : 1) de Bauppte à la Haye du Puits le 2 août 1976. 2) de la Haye du Puits à Carteret le 27 mai 1979. 3) de Carentan à Bauppte le 2 juin 1971. Et entièrement déclassée par le décret du 10 avril 1996.

Depuis la fermeture de la ligne, une association a créé le train touristique du Cotentin qui dessert aujourd'hui les gares Carteret et Portbail. Cette association a été fondée dans le but de sauver les lignes ferroviaires de la

Manche, abandonnées par Réseau ferré de France et la SNCF parce que les lignes devenaient de moins en moins rentables.



A défaut de train, la gare de Carteret a accueilli un certain temps sa propre bière. Deux amis ont décidé de transformer cette ancienne gare, reconvertie un temps en colonie de vacances, en brasserie. Depuis 2020, la brasserie a trouvé des locaux plus grands derrière la poissonnerie « Au Chalet Gourmand », rue du Pont Rose, non loin du magasin Carrefour Market.

En 2021, de gros travaux d'aménagement du secteur ont été réalisés, notamment la réalisation d'une terrasse devant la gare qui devrait être occupée par un nouveau restaurant TERMINUS FOOD MARKET.

Les instigateurs de ce projet souhaitent offrir une diversité de restauration française et du monde en un même lieu, avec à la clé près de vingt emplois ainsi créés !

• Cap de Carteret

Le Cap de Carteret, promontoire rocheux d'origine cambrien situé face aux îles Anglo Normandes, est un lieu naturel d'observation. Il offre un panorama exceptionnel sur les îles de Sercq et de Jersey.

Sur le haut du cap se trouve le phare (construit en 1830) et son sémaphore, et une antenne de radiocommunications de la Marine nationale Française. En contrebas de la falaise, la grotte dite du Dragon. La légende locale raconte que St Germain le Scot y a vaincu un dragon qui terrorisait les habitants, des traces d'oxyde de fer sur les parois de la grotte étant interprétées comme le sang du dragon.



Le cap est aujourd'hui classé *espace naturel sensible*, et est un des seuls lieux de reproduction du Grand Corbeau de Normandie avec des parades nuptiales spectaculaires au-dessus du cap en février/mars...

Les murets de pierre à l'ancienne ont été reconstitués pour protéger les abords, un plan de circulation défini avec la création et la restauration de sentiers pour canaliser les 80 000 visiteurs annuels, et la sauvegarde de chèvres sauvages sur les falaises.

Pousse aussi sur le cap plusieurs espèces florales très rares en Normandie comme le trèfle de Boccone ou la Romulée à petite fleur.

Il y a 4 000 ans, lorsque Jersey était reliée à la terre, le cap de Carteret était un « poste avancé » de toutes les stations préhistoriques de la région. En effet, en cas d'invasion de la péninsule du Cotentin, on pouvait allumer un feu visible à plusieurs dizaines de kilomètres.

• Havre de Barneville-Carteret

Le Havre de Carteret (90 ha) est l'un des 8 havres de la côte ouest.

La côte des havres est le nom d'une partie de la côte occidentale du Cotentin s'étendant du cap de Carteret au nord jusqu'au cap de Granville au sud.

Elle est constituée d'une succession de huit havres dont les caractéristiques sont les suivantes : une côte basse faite de plages de sable bordées d'un cordon dunaire peu important; un fleuve côtier au débit suffisant pour maintenir un passage à travers la dune ; un courant côtier de direction constante qui assure la présence de flèches sableuses fermant partiellement l'entrée du havre.



L'ensemble des havres se situe sur le domaine public maritime. Ces estuaires associent bancs de sable, vasières et prés-salés encadrés par des massifs dunaires.

Deux fleuves côtiers se déversent dans le havre de Carteret: le Fleuve, tout à l'est, et la Gerfleuve, plus à l'ouest, qui sert de frontière entre les anciennes communes de Barneville-sur-Mer et Carteret, aujourd'hui fusionnées. Le port de Carteret se trouvant sur la rive droite de l'estuaire de la Gerfleuve.

Au XVIII^e siècle, les goélettes venaient s'y échouer. Le Neire Mâove, construite entre 1991 et 1992 dans un chantier naval de Carteret, en est une réplique.

Il abrite des plantes halophiles (ne craignant pas le sel marin) comme la salicorne (plante très riche en iode,



la salicorne



La soude maritime



La lavande de mer



L'aigrette Garzette



Le courlis au grand bec



Le tournepierre à collier

calcium, phosphore et vitamines, elle est un aliment de choix qui se récolte entre mai et août), la soude maritime (parfois consommée sous forme de condiment en salade) et la lavande de mer (Sa beauté lui fait trop souvent terminer sa vie dans un vase !), des oiseaux tels que l'aigrette garzette, le courlis cendré au grand bec arqué, et le tournepierre à collier.

Le havre de Carteret est protégé par le cap de Carteret, sur lequel un phare a été construit en 1837. Le port de Carteret y a été aménagé.

De 1710 à 1788, 71 navires de commerce et de pêche y sont mis à l'eau.

En 1731, des aménagements sont réalisés pour remédier à l'ensablement du havre et au déplacement du chenal. La grande jetée nord, insubmersible, réalisée en 1880, et la digue sud sont deux ouvrages réalisés pour palier l'ensablement du chenal. Par grande marée et pour faire face au courant, les pêcheurs s'abritent dans le « petit port ». Celui-ci est agrandi en 1945 avec l'aide des engins et des hommes du 280^{ème} bataillon de combat du génie US stationné à Carteret. La plaisance fait son entrée dans le monde de la navigation. A Carteret, on lui dédie une zone d'échouage creusée au nord du petit port. Le chenal d'accès est élargi à cette occasion et le bassin de plaisance à flot est achevé en 1995.

Ce bassin de plaisance est complet tandis que le port à sec qui fonctionne depuis 2016, ne donne pas le résultat escompté en termes d'inscriptions. Alors des travaux d'agrandissement sont régulièrement évoqués. Les derniers en date ont été imaginés par la municipalité actuelle dont le projet consiste à la mise en eau du bassin d'échouage et d'une partie du chenal, solution soutenue par le département (lire ci-après / port de plaisance).

• Port de Carteret

Le port de Carteret (ou port des isles) est à la fois port de pêche, d'embarquement pour les îles anglo-normandes et de plaisance.

Les premières traces d'une activité maritime remontent au XVIII^e siècle, lorsque les goélettes venaient s'échouer dans l'estuaire. Cependant, l'activité est peut-être plus ancienne puisque qu'on sait que le père de Nicolas Dutot y était charpentier de marine dans le petit hameau qui porte leur nom et qui est connu pour être un ancien village de pêcheurs, le village du Tôt. Dès le début du XVIII^e siècle plus de 70 navires de commerce et de pêche y furent mis à l'eau.



- **Le Port de pêche** accueille une vingtaine de bateaux (chalutiers et caseyeurs), qui pêchent essentiellement des soles et des raies au chalut, des homards, araignées et tourteaux aux casiers, et des pétoncles ou coquilles Saint-Jacques à la drague.

Le centre de débarque est situé dans l'ancien poste de douane et en fonction depuis le premier trimestre 2013. Il a été créé à la suite de la réglementation européenne imposant d'organiser un système de pesée des produits de la pêche commerciale.

Il comprend une salle de pesée (où chaque bateau doit faire enregistrer sa pêche par espèce) et une chambre frigorifique aménagée, en revanche non obligatoire.

Il est géré à distance par le Centre des marées de Cherbourg grâce à des caméras de télésurveillance et la balance relié par internet au Centre de criée. Une façon pour ce service de « tarer » dans les meilleures conditions l'enregistrement des captures, ainsi que de vérifier le respect des conditions réglementaires européennes relatives à la gestion des ressources, le respect de la réglementation professionnelle, la conservation des produits et leur identification.

Des *étals de vente* sont en projet : La pesée systématique devenant une obligation, la vente directe des prises aux consommateurs reste un droit acquis avant la Révolution française. La municipalité et les pêcheurs prévoient d'installer des étals autour du Centre de débarquement.

- Le « **petit port** » dit des américains, qui fut aménagé en 1945 avec l'aide des hommes et du matériel du 280^e bataillon de combat du génie américain, sert de refuse pour les bateaux de pêche aux périodes de grandes marées.

- La grande jetée insubmersible et la digue sud, achevées en 1880, permettent la création d'une **liaison commerciale avec Jersey** et Guernesey. Malgré la fermeture de la gare maritime en 2011 et du poste de douane en 2012, la compagnie *Manche Îles Express* assurent toujours, entre avril et septembre, des liaisons avec son bateau le Victor Hugo, qui peut accueillir 243 personnes, jusqu'au port de Saint-Hélier à Jersey (1h) d'où partent ensuite les correspondances pour les autres îles Anglo-Normandes.

Des liaisons directes existent aussi jusqu'à Saint-Pierre à Guernesey (1h30). Une autre compagnie, plus petite, moins touristique, appelée « *Vedettes du Cotentin* », propose des traversées rapides (27 nœuds de vitesse moyenne) pour un nombre de personnes plus restreint (12 passagers maximum) et une clientèle généralement professionnelle.



Une troisième compagnie, *Gorey Shipping* est apparue à Jersey, pour faire le trajet inverse, en direction de Carteret. Mais c'est un service à la demande avec un minimum de passagers (12).

• Port de plaisance

○ **Le Bassin à flot** a été construit en 1995. Il se situe à l'intérieur de l'estuaire de la Gerfleur et dispose d'un bassin offrant un ponton d'accueil pour les bateaux en maintenance et les bateaux de services publics comme la SNSM ou la Gendarmerie. Dans le bassin, on comptait 311 places louables et 60 places pour les visiteurs ainsi que 95 places en échouage.

Le bassin permet de laisser les bateaux à l'eau malgré la marée basse. La cale de mise à l'eau du port de plaisance, située au-delà du bassin initial, au niveau des anciennes

places en échouage, ne permettait pas de mettre un bateau dans le bassin à marée basse. Ce n'est plus le cas depuis 2021 avec l'extension du port de plaisance. Ce nouveau bassin permanent est passé de 4,7 à 13 hectares, permettant ainsi d'accueillir près de 700 bateaux le long des pontons qui ont réaménagés.

L'extension du port de plaisance, en projet depuis plusieurs années, est désormais effective. Le projet, qui fait l'objet d'un vaste consensus et d'une adhésion générale, porte sur une extension du bassin à flot en mettant en eau une partie limitée du chenal. L'idée est d'effacer le seuil existant pour le remplacer par un seuil submersible, avec une porte abattante dans la partie médiane du chenal. Le bassin permanent passerait ainsi de 4,7 à 13 hectares, permettant ainsi d'accueillir près de 700 bateaux le long des pontons qui seront réaménagés.

○ **Le Port à sec** comporte sur les 9 740 m² du quai d'armement, environ 80 bers roulants (chariot métallique) sont installés pour stocker les bateaux dits de "pêche-promenade" mesurant moins de 8 m de longueur. La grue de mise à l'eau de 35 tonnes, située au-dessus du bassin sert comme "Ascenseur à bateaux". Ce port à sec qui fonctionne depuis 2016, ne donne pas le résultat escompté en termes d'inscriptions.

Désormais, les marcheurs et les plaisanciers ne peuvent plus cohabiter. En effet, le sentier littoral, entre la passerelle du Tôt et le terre-plein du port de plaisance est définitivement fermé !

• Pôle nautique

Financé par la communauté de communes Côte des Isles, le pôle nautique a été inauguré en octobre 2015. Il a pour but de promouvoir les activités nautiques.

Il se situe entre le port des Américains et la cale d'accès au bassin d'échouage de Carteret. Il y accueille l'école de voile et le club d'aviron de la commune.

La nouvelle cale d'accès dans le port des Américains permet aux deux clubs d'accéder directement à la mer.

On pouvait lire dans la presse locale : « *Telle une passerelle de navire, l'avancée vitrée dans le chenal offre un panorama exceptionnel vers le havre et le cap de Carteret ; une salle d'honneur immense, « peu utilisée pour l'instant* », selon les usagers du pôle, mais destinée à l'accueil, aux formations et aux réceptions.

À bâbord, le bâtiment domine le port d'échouage et, à



Avant l'extension du port de plaisance



A marée haute

tribord, le port des Américains où une nouvelle cale permet aux usagers de la base une mise à l'eau en sécurité. Via les coursives et un escalier extérieur, les promeneurs ont accès au-dessus de la passerelle. »

Avec l'extension du port de plaisance, le pôle nautique est enfin entouré d'eau en permanence, améliorant du coup l'activité de l'école de voile et d'aviron.

• Station de sauvetage

Elle est créée en 1865, dans la Maison-Abri, qui était située en face l'hôtel de la Marine. Puis elle renaît en 1967 sous l'égide des H.S.B. (Hospitaliers Sauveteurs Bretons).

Après quelques décennies de cohabitation avec les pompiers, les bénévoles de la station de Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) ont dû se résoudre en 2012 à évacuer leur matériel situé sur la plage de la Potinière pour cause de restructuration du centre de secours. Le semi-rigide y était stocké sur une remorque attelée à un tracteur pour aller le mettre à l'eau.



Autrement, le matériel occupait, de façon provisoire, un bâtiment en tôles édifié à la hâte sur le terrain du club d'aviron.

Depuis juillet 2021, la SNSM de Barneville-Carteret dispose de nouveaux locaux, tout près de la gare maritime, au bord de la route menant à la Potinière.

Cet équipement attendu depuis une soixantaine d'année permet d'accueillir le matériel de la station. Mais aussi, offre aux sauveteurs un espace de vie digne de ce nom pour y accrocher et sécher les équipements d'intervention, se doucher, chauffer un café ...

• Phare de Carteret (XIX^e)

Le phare est édifié en 1837 sur la falaise du cap de Carteret, par une tour carrée sur un bâtiment rectangulaire en maçonnerie de pierres apparentes. En 1870, sont ajoutés deux maisons pour les gardiens. Le phare est électrifié en 1937 puis entièrement automatisé en 1976 bien qu'il soit encore gardienné aujourd'hui. En partie détruit par le bombardement par l'aviation alliée en 1944, il est restauré sur les mêmes plans après la guerre.

Haut de 18 m, il a été construit pour guider les navires jusqu'au Port de Carteret. Situé sur le cap pour une meilleure visibilité, il en signale également la présence et ses dangers.

Son éclairage est assuré par une lampe halogène d'une puissance de 650W. Ses périodes d'éclats sont 2+1, c'est-à-dire deux éclats lumineux (1 seconde d'intervalle) suivis d'un autre éclat 4 secondes plus tard. Sa portée par temps clair est de 26 milles nautiques (environ 48 kilomètres).

Depuis 2016, de février à novembre, il est ouvert au public pour des visites libres ou guidées avec support écrit et accès à l'espace muséographique.

Le système de signalisation maritime est constitué d'un puissant système d'éclairage placé généralement en haut d'une tour. Ces phares maritimes sont généralement placés près de la côte. Ils permettent aux navires de repérer la position des zones dangereuses se trouvant près des côtes, ainsi que les ports maritimes. Ils sont de moins en moins utiles grâce aux moyens électroniques de géolocalisation, mais gardent toutefois un grand inté-



JP. Lequertier, adjoint aux travaux, remettant les clés du nouvel abri à Robert Pot, président de la station



rêt puisqu'ils ne nécessitent aucun matériel de navigation particulier. Cet intérêt est également patrimonial, architectural et parfois touristique.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les phares en mer ont, pour la plupart, été laissés à l'abandon. Une grande partie des phares métropolitains de la Manche et de l'Atlantique ont été dynamités, en 1944, par les Allemands pour qu'ils ne servent pas aux Alliés, mais aussi par les Américains et les Anglais. Les quelque 150 feux et phares détruits ou endommagés ont été reconstruits ou réparés après-guerre.

Le Service des phares et balises recense ainsi 150 grands phares sur les côtes françaises, métropole et outre-mer, dont 25 en pleine mer. Le plus ancien phare attesté sur le territoire actuel de la France est la Tour d'Ordre à Boulogne-sur-Mer. Le plus haut est le phare de l'île Vierge (Finistère) avec une hauteur de 82,5 m.

Sur les côtes de notre département de la Manche, on dénombre au moins seize phares ou feux : phare du Cap Lévi, phare de Carteret, phare des îles Chausey, phare de Gatteville, phare de Granville, phare du Fort de l'Ouest de la rade de Cherbourg, phare de la Hague (à Goury), feu de la Pointe d'Agon, feu du Ronquet (au large de la pointe d'Agon), feu du Sénéquet (au large de Gouville-sur-Mer), feu de Flamanville



(Port Diélette), feu de Barfleur (port), feu de la Pointe du Val de Saire (Gréville), feu de Saint-Vaast-la-Hougue (port), phare de Morsalines (phare des Arquest), feu de l'île Saint-Marcouf.

• Sémaphore de Carteret

Tout d'abord, une capitainerie, un service de garde de côte et un service de guet furent installés à Carteret, en 1719. Puis en 1743, un corps de garde pour les signaux prend possession des locaux et une batterie de canons y est installée. Le sémaphore est ainsi répertorié en 1806 et de manière certaine en 1859.

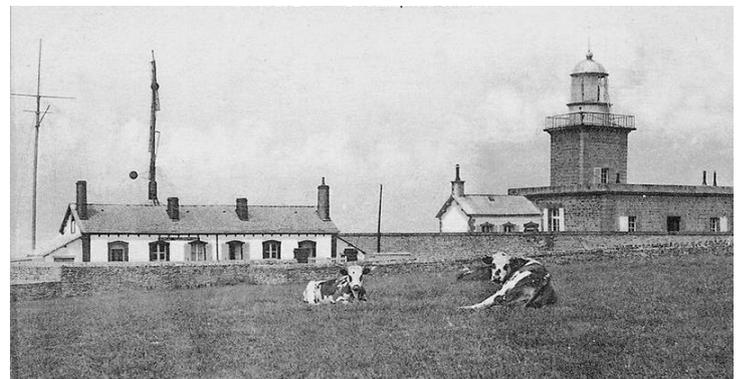
Sur le site, pendant la seconde Guerre mondiale, les Allemands installent un poste d'écoute (station radar) protégée par une batterie antiaérienne, ce qui lui vaut d'être bombardé et détruit par une escadrille alliée le 28 août 1944.

Pendant près de quarante ans, il ne subsiste que des ruines jusqu'à ce que la Marine nationale décide, en 1984, de reconstruire sur le site un sémaphore pour compléter la chaîne des postes de veille du Mont Saint Michel à la frontière belge et assurer une surveillance côtière de l'arrondissement de Cherbourg.

Le nouveau sémaphore est inauguré le 17 décembre 1985. Il est classé 1^{ère} catégorie depuis 2003, c'est-à-dire qu'il est disponible tous les jours, jour et nuit, avec trois équipes qui se succèdent dans la journée.

À sa création en 1806 par Louis Jacob, fraîchement nommé commandant de la marine et préfet maritime au service du roi de Naples, Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon 1^{er}, le sémaphore était un poste de défense établi sur la côte, chargé de surveiller les approches maritimes et de signaler par signaux optiques toute activité ennemie (le mot sémaphore vient du grec sema : signe et phoros : qui porte).

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les sémaphores sont avec leur capacité télégraphique conçus comme un canal de communication, le seul pour l'époque en tout point de la côte entre les navires et la terre, notamment les armateurs. D'ailleurs, les sémaphores étaient des bureaux télégraphiques à part entière.



Le sémaphore avant 1944



L'aspect de surveillance complète ce rôle central : « Chaque poste sémaphorique est un œil - et un œil vigilant - ouvert sur la mer pour voir tout ce qui s'y passe. »

Aujourd'hui, le sémaphore est un poste de surveillance en bord de côte qui assure des missions diversifiées qui vont de l'assistance à la navigation jusqu'à la surveillance du territoire en passant par la régulation du trafic maritime et de la pêche. Pour exercer ces missions, le personnel du sémaphore dispose d'une « chambre de veille » équipée de larges baies vitrées et de puissantes paires de jumelles (et éventuellement d'un télescope) donnant sur la zone maritime à surveiller, d'un radar et de moyens de radiocommunication. Le sémaphore est installé sur un point culminant de la côte si le relief s'y prête. La chambre de veille est généralement au sommet d'un bâtiment qui parfois s'apparente à une tour (sémaphore du Stiff).



Les sémaphores sont échelonnés tout au long des côtes françaises, chacun couvrant un secteur maritime défini. Le réseau des sémaphores est de la responsabilité de la Marine Nationale qui les arme en personnels militaires spécialisés : les guetteurs sémaphoriques.

• Sentier des douaniers

Créé en 1791, il permettait à la profession d'assurer la surveillance du littoral afin de limiter la contrebande avec les îles anglo-normandes jusqu'au début du 20^{ème} siècle.

Le sentier est encore à l'état presque sauvage, attention aux passages escarpés avec les enfants et les personnes soumises au vertige !

Il offre des vues magnifiques, sur les plages, sur les rochers de la falaise (qui au passage sont une réserve ornithologique pour le grand corbeau noir), les dunes d'Hatainville et les îles anglo-normandes. Ce sentier permet d'accéder aux ruines d'une ancienne batterie d'artillerie côtière construite en 1745 pendant la guerre de succession d'Autriche et restée en service jusqu'au milieu du XIX^e siècle. On y voit encore la plate-forme pour les canons, une guérite en pierre et les restes de deux bâtiments abritant corps de garde, magasin à poudre et logement du gardien.

Le sentier des douaniers de la presqu'île du Cotentin que le GR 223 suit pratiquement tout le temps. Ce sentier du littoral est un parcours pédestre long de 446 km, reliant Carentan au Mont-Saint-Michel.



• Ancien corps de garde (XVIII^e)

En empruntant le sentier des douaniers, on découvre l'ancien corps de garde comprend un magasin de munition, un ouvrage d'artillerie, un logement, un poste de guet, et une caserne, édifié en 1745. Ce corps de garde faisait partie intégrante de la défense de la presqu'île du Cotentin, pendant l'ancien régime.

En 1745, afin de protéger l'entrée du Havre de Carteret, et le mouillage devant le cap, fut édiée la *batterie dite du Nez-de-Carteret*.

Les vestiges de l'ancien corps de garde sont inscrits depuis le 24 novembre 1995, aux monuments historiques : la plate forme d'artillerie, le poste de guet et la guérite, le magasin à poudre et le logement du gardien, et les vestiges du casernement.

Très rapidement, après la construction de la batterie du Nez, la nécessité de défendre l'entrée du havre de Carteret sembla évidente. Le projet initial ne fut pas retenu et laissera place, en 1760, à la construction de *la batterie d'Ennemont*.

• Batterie d'Ennemont (XVIII^e)

La batterie d'Ennemont était située à l'entrée du havre à un peu plus de 1000m de la précédente. Construite en 1760, pendant la guerre de Sept-Ans (1756-1763), c'était à l'origine, un simple épaulement de terre édifié sur un rocher peu élevé, avec corps de garde et magasin à poudre. Elle était destinée à interdire l'accès du havre aux bâtiments ennemis venant du sud ou ayant échappé au feu du fort du Nez-de-Carteret. En 1760, elle était armée de deux canons de 12, deux de 24 en 1762 et 1795 ainsi qu'en 1808 et 1811. Reconstituée vers 1802 elle se composait d'un mur d'escarpe de forme semi-elliptique d'une hauteur de 6 mètres, un mètre de large, d'un bâtiment de 14 m de long su 7 m de large abritant un corps de garde, un logement de gardien et un magasin à poudre. Son accès était surveillé par une guérite. En 1841, on projetait de l'armer de 2 canons de 30 et d'un obusier de 22.

La batterie fut déclassée après 1870. Les maigres vestiges encore visibles en bordure de la route de la plage de la Potinière sont un fragment de mur d'escarpe d'épaisseur 1m x long. environ 7m x haut. 3m.



• Roche Biard

A 77 m d'altitude, au point le plus haut de la commune, la Roche Biard est un curieux rocher de quartzite blanc érodé et fissuré.

Ce point haut devient un but de promenade pour de nombreux visiteurs qui viennent admirer un panorama unique sur la station balnéaire et les îles anglo-normandes.

En 1937, la commission départementale des monuments naturels et des sites demande le classement de la Roche Biard en même temps que ceux des falaises du cap et de la vieille église. Les raisons invoquées sont : « *depuis longtemps déjà, tous les guides ont signalés la beauté, le pittoresque de ces trois points du littoral et leur valeur artistique* ». La Roche Biard est classée parmi les sites en janvier 1942.

Bien que située au point le plus haut de la commune, la Roche Biard est difficile à trouver.

Dans la rue de la Roche Biard, la petite rue Delay conduit au pied d'un sentier qui monte vers la roche. Deux gros blocs surgissent des ajoncs qui couvrent les pentes. Entre eux, une cassure est maçonnée avec le linteau d'une porte. Le rocher sud pointe, telle une lance, vers le port et le grand large. Dissimulée derrière les rochers, une vieille table d'orientation s'élève sur un petit tertre circulaire en maçonnerie. En contrebas, le terrain communal est recouvert par une végétation d'ajoncs, de fougères et de saules rabougris.

Les haies taillées au cordeau des propriétés riveraines viennent y buter pour laisser l'espace préservé comme une île au milieu d'un secteur de plus en plus urbanisé de villas cossues.

Le panorama est superbe : la mer avec à l'horizon la ligne bleutée de Jersey, le port au sud, le cap à l'ouest avec son phare qui paraît minuscule.

Le site est entretenu sans trop de zèle afin que les accès demeurent praticables et la roche dégagée de la végétation.

La Roche Biard mérite bien une halte tant la vue est magnifique !



• Potinière

○ **La Plage de La Potinière**, également appelée plage historique de Carteret est une plage de sable fin et de rochers.

La plage est située dans une crique, orientée vers le sud et abritée par la falaise à l'abri du Cap de Carteret et de la digue du Port. Elle fait face à l'archipel des Ecréhous et à l'île de Jersey et est aussi traversée par le GR223.

En raison de son placement dans le Cap, les eaux y sont plutôt calmes. De plus, elles sont abritées de la houle atlantique par les îles Anglo-Normandes et réchauffées par le Gulf Stream.

A la fin du XIX^e siècle, la mode des bains de mer se développe et se renforce tout au long du XX^e siècle notamment grâce à l'apparition des congés payés. Cela a encouragé la création de stations balnéaires comme celle de Carteret.

Les femmes, en maillots six pièces, se changeaient dans des cabines installées sur des charrettes tirées par des chevaux. Ces charrettes les amenaient directement dans l'eau où elles descendaient par des escaliers, soutenues par des sortes de maîtres-nageurs en maillot une pièce et surveillées par des censeurs. On compte une cinquantaine de cabines de plages : 4 à flanc de falaises au nord, une trentaine sur une plate-forme reconstruite et enrochée en 2002, une quinzaine autour de l'escalier menant de la terrasse du restaurant au chemin de "l'arbre couché" qui surplombe la plage et quelques-unes au sud du restaurant.

Sur la plage, au nord, on trouve une ancienne piscine d'eau de mer construite sur les rochers aujourd'hui non-remplissable à cause d'une fente dans le mur.

Outre le poste de secours agrandi par un barnum lors de la saison estivale, trois parkings sont construits à proximité.

À l'entrée de la plage par la route (inondée à marée haute), côté sud depuis le port de pêche, des toilettes



publiques ainsi qu'une petite crêperie sont construits en troglodyte dans la falaise.

Deux escaliers permettent de rejoindre la plage depuis les hauteurs de Carteret.

- **Le restaurant-bar-terrasse typique de "La Potinière"** est implanté depuis 1901 au centre de la plage. Ancien établissement de bain reconverti en restaurant festif, on vient déjeuner ou dîner face aux vagues et faire la fête depuis 1910.

Hot spot de rencontres pour la jeunesse et lieu de prédilection des anciens, La Potinière ouvre aussi, tous les soirs d'été, son Bar du soleil... Des concerts et événements festifs sont régulièrement organisés.



Cours d'eau & ponts & moulins à eau

- **La Gerfleur**, rivière côtière, longue de 10.3 km, prend sa source près du Hameau Gauthier à La Haye-d'Ectot, puis passe sur le territoire de Saint-Pierre-d'Arthéglise, Saint-Maurice-en-Cotentin, pour se jeter dans le havre de Carteret et ainsi former l'estuaire de la Gerfleur.

L'estuaire de la Gerfleur est un site naturel et un lieu de traditions. Cette zone est régulièrement l'objet à la fois d'études et, de projets mais aussi de procès souvent enclenchés par les associations de protection de l'environnement pour la sauvegarde du site dans son état naturel. Soumis au balancement des marées, l'estuaire offre des biotopes favorables à différentes espèces animales et végétales. Il comprend un petit hameau à l'architecture typique, le **village du Tôt** qui a été rendu célèbre par la Mère Denis qui y avait son lavoir et aussi parce que Nicolas Dutot (qui tire son nom du hameau) y a passé son enfance.

- **La Notte**, tout petit ruisseau discret, prend sa source aux environs du hameau de la Caillouette, longe la rue du Valnotte, pour se jeter quelque part dans le havre de Carteret. Le hameau Le Valnotte est bâti dans sa vallée étroite et encaissée, la végétation y est luxuriante.



La Gerfleur et le lavoir de la Mère Denis



La Notte le long de la rue Valnotte

Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker



le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « *Lavoirs de France* », aucun lavoir n'est répertorié dans l'ancienne commune de Carteret.



Le fameux **lavoire de la Mère Denis** au village du Tôt à Barneville a été construit au début du XX^e siècle sur les bords de la Gerfleur. C'est l'un des lavoirs les plus connus de France puisqu'il a été utilisé comme décor de films publicitaires pour une machine à laver le linge de marque bien connue. Il était dépourvu de toiture à l'origine, celle-ci a été construite en 1972 pour les besoins du tournage.

Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les croix de chemin et calvaires se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué... En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.

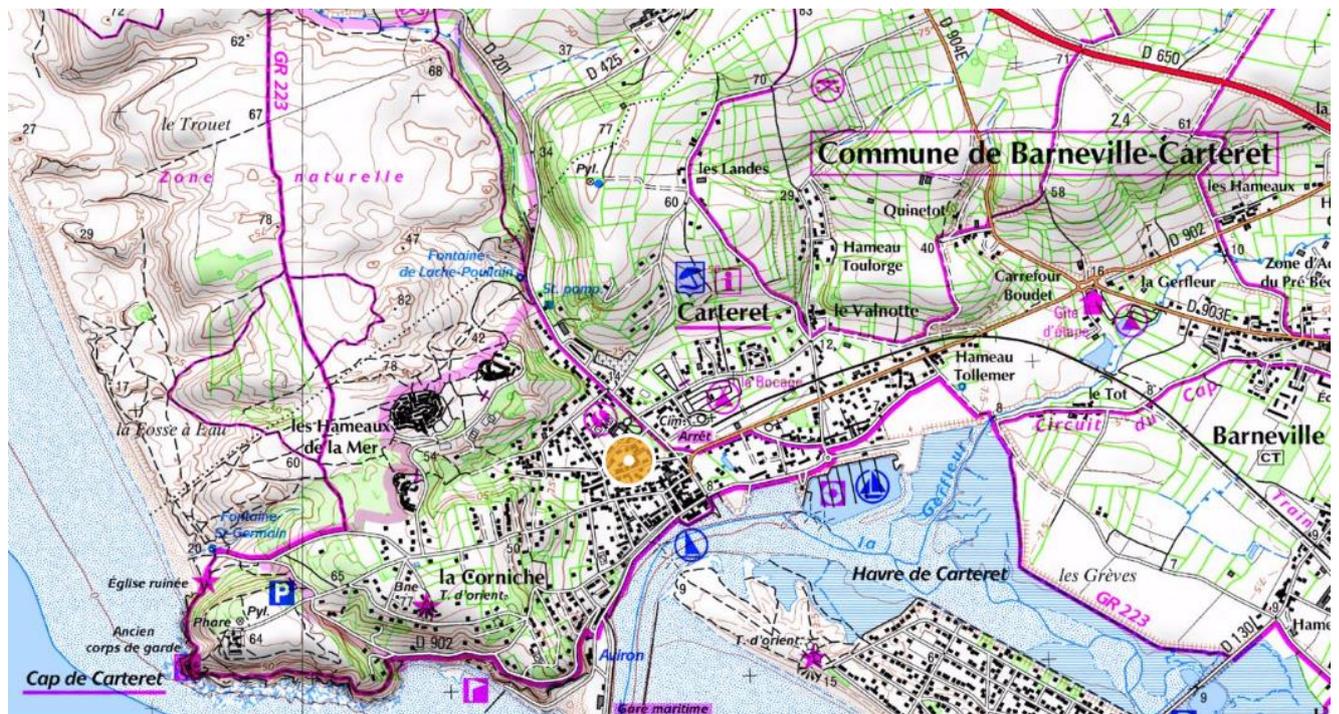


Les croix et calvaires sont édifiés aussi pour se souvenir des hommes passés, marins, soldats, etc. comme ici : **le calvaire des marins** se trouve dans une petite rue vers le cap de Carteret d'où l'on a une superbe vue sur la plage, le port et au loin sur l'île de Jersey.

Ce calvaire est une reconnaissance de tous les marins qui font un métier dangereux. D'ailleurs, à la cérémonie de souvenir lors de la fête de la mer, on se dit : « *Ce calvaire est une belle démarche. Il marque le souvenir de tous les marins qui ont péri en mer. Le calvaire est une reconnaissance de tous ces gens qui font un métier dangereux.* » « *Les marins qui périssent en mer n'ont pas de sépulture. Le calvaire permet d'avoir un lieu pour se recueillir* », « *ceux qui ont péri en mer, dans la construction des bateaux et leurs épouses qui vivaient dans le malheur* »...

Communes limitrophes – Plans





Randonner à Carteret

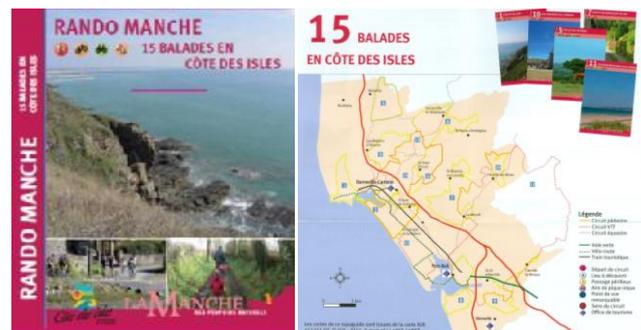
- **Topoguide de randonnées de la Côte-des-Isles**

Les itinéraires de randonnée sont regroupés dans ce topoguide illustré et commenté.

Il comprend 15 circuits de randonnées, dont une dizaine pour les randonneurs pédestres.

Circuit du Cap que l'on retrouve dans le topoguide de la Côte des Isles : départ : ancienne gare de Carteret, les dunes d'Hattainville (circuit Est), retour par les dunes d'Hattainville en empruntant le GR223, vieille église, sentier des douaniers, corniche, port de Carteret ...

- **Ou tout autre circuit à la discrétion de nos guides.**



Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Association du Train touristique du Cotentin ; Commune de Barneville-Carteret ; DDay Overlord ; DREAL Basse-Normandie ; Eglise en Manche ; Français Libres ; Généanet ; La Presse de la Manche ;

Lavoirs de la Manche ; Mémoires de la Société des Antiquaires ; Notes historiques et archéologiques (le50enlignebis) ; Office Tourisme Côte des Isles ; Office Tourisme de la Hague ; Patrimoine maritime normand ; Patrimoine normand ; Patrimoine Portbail (Jean Barros) ; Société Jules Barbey d'Aureville ; Société nationale académique de Cherbourg ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier ; "le canton de Barneville-Carteret - Le patrimoine" de Jean Barros ; "Le Château des Douits" de Jean Barros ; "La Chapelle Saint-Louis" de Jean Barros ; "La Vieille église" de Jean Barros ; "Barneville-Carteret, un joyau du Cotentin" de Jacques Lechevalier...

Remerciements à :